

Réunion plénière du mercredi 16 novembre 2016***Membres présents :***

Jan Verhoeve, président, Michel Colinet, Catherine Dendauw, Guy Giroulle, Thierry Lhoest, Henri Olivier, Laurence Pinte, Maria Ploumen, Véronique Tai, José Vilain, Kristof Willekens

Membres représentés par procuration:

Dominique Darte, Michel De Wolf, Lodewijk Goubert

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants:

- Réduction de capital pour constituer une réserve destinée à couvrir une perte prévisible;
- Consortium: droits résultant de la qualité d'associé (article 1401, 5 C.Civ.);
- Droits et engagements hors bilan
- Assemblée générale en cas d'exercice prolongé
- Immobilisations financières comptabilisées pour un montant supérieur à leur valeur réelle
- Constitution d'une réserve indisponible pour actions propres
- Critères de taille – modification du périmètre de consolidation.